

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2012 COMPTE-RENDU

L'an deux mil douze, le 23 mars, à 9h30 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

Le quorum étant réuni, le président ouvre la séance à 9h45.

1. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

Le compte-rendu de l'assemblée du 17 février 2012 n'appelle pas de commentaire et est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2011

M. Gudin, vice président, prend la présidence de la séance et présente à la fois le compte de gestion de la trésorerie et le compte administratif 2011 du SIRTOMRA, qui concordent en tous points.

FONCTIONNEMENT	
Recettes 2011	3 528 116,32 €
Dépenses 2011	3 293 378,06 €
Résultat 2011	234 738,26 €
Report 2010	1 568 200,17 €
Résultat cumulé	1 802 938,43 €

INVESTISSEMENT	
Recettes 2011	471 256,15 €
Dépenses 2011	590 911,59 €
Résultat 2011	- 119 655,44 €
RAR	31 920,17 €
Déficit 2011	151 575,61 €

Le vice-président met aux voix le compte de gestion et le compte administratif 2011. **L'assemblée, à l'unanimité (44 voix), approuve le compte de gestion 2011 de la trésorerie d'Artenay et le compte administratif du SIRTOMRA.**

3. AFFECTATION DU RESULTAT DE 2011

Le président reprend la présidence et rappelle que l'année 2011 s'est terminée avec un confortable excédent cumulé de 1 802 938,43 € en section de fonctionnement mais, compte tenu des restes à réaliser, un déficit de 151 575,61 € en section d'investissement.

Il propose donc d'affecter 151 576 € en section d'investissement et de reporter le reste de l'excédent cumulé, soit 1 651 362,43 € en section de fonctionnement.

L'assemblée, à l'unanimité (45 voix), décide

- d'affecter 151 576 € de l'excédent cumulé de fonctionnement à la section d'investissement
- de reporter 1 651 362,43 € en section de fonctionnement.

4. BP 2012

Le président présente un tableau reprenant, pour mémoire, le budget 2011, le compte administratif 2011 et la proposition de budget prévisionnel pour 2012.

Cette proposition tient compte des orientations décidées en débat d'orientation budgétaire et lors de la réunion de bureau préalable :

- pas d'augmentation **globale** de la pression fiscale, l'augmentation des bases augmentant mathématiquement le produit de la TEOM. Il rappelle cependant que l'harmonisation des taux impacte différemment les communes,
- accalmie sur les dépenses d'investissement, les travaux en déchetteries s'achevant
- en section de fonctionnement, des crédits sont prévus pour l'étude préalable au renouvellement des marchés de collecte et les annonces légales. Les prévisions de dépenses les plus importantes restent celles relatives à la collecte (art. 611) et au traitement (art 6554) des déchets.

L'assemblée, à l'unanimité (45 voix), vote le budget 2012 conformément au projet présenté. Le BP 2012 s'équilibre à :

4 813 904,43 € en section de fonctionnement

334 338,00 € en tenant compte des restes à réaliser, en section d'investissement.

5. TOM 2012 : TAUX ET PRODUITS ATTENDUS

Le président rappelle que le syndicat ne vote des **taux** que pour les **communes indépendantes**.

Pour les **communautés de communes**, on décide du **produit attendu** ; les communautés de communes sont libres de déterminer les taux de leurs communes.

Grâce à la hausse des bases prévisionnelles, le produit de la taxe augmente avec un taux global d'imposition en légère baisse.

Cependant, certaines communes voient augmenter ou diminuer leur taux de TEOM du fait de l'harmonisation des taux qui court jusqu'en 2014.

L'assemblée, après délibération et à l'unanimité (45 voix), adopte les taux et produits suivants pour la TEOM 2012 :

- Produits communautés de communes :

CCBO (beauce d'Orgères) : 422 924 €

CCBJ (beauce de Janville): 30 865 €

CCF (cc de la Forêt) : 640 283 €

- Taux communaux :

Artenay	17.27 %
Bougy lez Neuville	15.27 %
Boulay les Barres	16.24 %
Bricy	15.58 %
Bucy le Roi	16.50 %
Cercottes	14.61 %
Chevilly	18.01 %
Coinces	16.38 %

Damborn	15.98 %
Gémigny	15.50 %
Gidy	16.09 %
Huêtre	16.46 %
La Chapelle Onzerain	15.99 %
Lion en Beauce	16.49 %
Patay	17.75 %
Rouvray Ste. Croix	15.95 %

Ruan	16.40 %
St Sigismond	16.09 %
Sougy	16.44 %
St Pérvy la Colombe	16.10 %
Tournois	15.83 %
Trinay	15.58 %
Villamblain	15.74 %
Villeneuve sur Conie	16.39 %

6. CONTRATS DE COLLECTE : GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ETUDE PREALABLE

Le président rappelle que les contrats de collecte en porte à porte et en apport volontaire doivent être renouvelés pour l

e 1^{er} mars 2013.

Il a été décidé en assemblée du 23 juin 2011, de faire appel à un assistant au maître d'ouvrage (AMO) pour définir les missions et établir le dossier de consultation des entreprises. Le choix de cet AMO est en cours.

Parmi les modalités de collecte à arrêter, figurent notamment le devenir du parc de conteneurs à papier et les fréquences de collecte.

Le président propose donc de constituer un groupe de travail, composé des membres du bureau et de volontaires, qui arrêtera avec l'AMO les modalités du futur marché de collecte.

Seul M. Grillon se porte volontaire pour rejoindre ce groupe de travail.

7. AFFAIRES DIVERSES

- Valorem : la société nous a informés, concernant le projet de parc photovoltaïque à Sougy, qu'elle attendait un changement réglementaire avant de le reprendre
- Conteneurs à textiles : Eco Textiles a implanté quatre conteneurs sur le territoire du SIRTOMRA en novembre 2011. En deux mois, 1,66 tonne de textiles a été collectée. En 2012, deux conteneurs ont été ajoutés et 2,6 tonnes collectées en trois mois.
- Visite du site SITA de Chevilly (transfert, compostage, tri des DIB et enfouissement): une visite est organisée le mercredi 25 avril 2012 à 15h30. Les élus intéressés peuvent s'inscrire auprès du SIRTOMRA avant le jeudi 19 avril 2012.